

Transports publics

La gare de Grandson va reprendre vie en décembre

Avec le nouvel horaire, le RER vaudois sera prolongé jusqu'au bourg. Des élus voudraient en faire une plate-forme multimodale

Frédéric Ravussin

De huit par jour à quatre par heure: la desserte ferroviaire de la gare de Grandson va exploser au prochain changement d'horaire des transports publics. Le 13 décembre, le bourg deviendra le nouveau terminus du RER vaudois, prolongé de quelques kilomètres depuis Yverdon-les-Bains, où il s'arrête aujourd'hui.

Pour les Grandsonnois et les gens des villages alentour, c'est le retour à une réelle offre en matière de trains, abandonnée au début des années 2000. En 2001, il ne subsistait du reste plus que deux paires de courses (une le matin, l'autre le soir) à s'arrêter à Grandson. La situation s'est légèrement améliorée par la suite, jusqu'aux huit convois quotidiens en vigueur depuis 2004.

La nouvelle offre est donc attendue avec une certaine impatience par la population. Certaines personnes aimeraient d'ailleurs prendre le train en marche et ne pas manquer l'occasion de faire de la nouvelle place de la Gare une plate-forme multimodale. C'est en tout cas le vœu d'une vingtaine de conseillers communaux - tous partis confondus - qui ont signé une motion lancée par le groupe PS et Verts allant dans ce sens, jeudi dernier.

Attrait pour le bourg

«Il est fort probable que cette nouvelle desserte suscite deux mouvements: d'une part, l'installation de nouvelles familles séduites par la qualité de vie de notre bourg et les bonnes connexions qu'il offrira désormais, et, d'autre part, un report sur Grandson d'une partie du trafic motorisé que génèrent actuellement les pendulaires des villages du Nord vaudois vers le pôle d'Yverdon», a expliqué la socialiste Patrizia Feroletto. En clair, la motion renvoyée en commission demande l'installation d'un parc à vélos sécurisé, d'une station de vélos en libre-service, d'un espace dédié à la dépose minute et la création de deux places de parc pour



Actuellement «presque désaffectée», la gare de Grandson sera en travaux dès le mois d'août afin d'en faire «une plate-forme d'échange la plus agréable possible». OLIVIER ALLENSPACH

«L'idée est, bien entendu, de faire une plate-forme d'échange sans oublier le débarcadère de la LNM»

François Payot Syndic

des véhicules Mobility. Autant de mesures qui, accompagnées d'une gestion du stationnement adaptée à la nouvelle situation (des places longue durée réservées aux habitants de Grandson, par exemple), doivent permettre «la transition douce d'une gare presque désaffectée vers une gare vivante».

Quoi qu'il en soit, le délai apparaît court d'ici à l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF. «Nous n'aurons ni le temps ni les moyens financiers pour réaliser tout ce qui est souhaité», répond le syndic de Grandson, François Payot. Toutefois, un certain nombre de ces adaptations sont au programme des travaux réalisés par les CFF. Devisés à 5,6 millions de francs, ils sont cofinancés par l'Office fédéral des transports et le Canton. Ils vont débiter en août.

Quais plus longs et hauts
Le prolongement du RER vaudois jusqu'à Grandson nécessite en effet la création d'un nouveau quai (de 225 mètres de long et de 55 cm de haut) juste devant l'ancien bâtiment des voyageurs, l'installation d'un nouvel éclairage

et la construction d'un abri pour les voyageurs, les CFF n'ayant pas prévu de réhabiliter le bâtiment historique de la gare, aujourd'hui occupé par une entreprise.

Le programme prévoit aussi des aménagements qui vont de pair avec cette nouvelle offre: un dépôt pour les vélos et un P+R, initialement de 20 places mais pouvant à terme accueillir 40 véhicules, vont également voir le jour. «L'idée est bien entendu de faire une plate-forme d'échange la plus agréable possible, sans oublier d'y intégrer le débarcadère de la LNM, situé juste à côté. Et, pour que la circulation soit canalisée au mieux, l'accès au parking de la gare se fera uniquement depuis le côté Yverdon», reprend François Payot.

La ligne de bus 630 n'est pas menacée

● La diminution drastique des trains s'arrêtant en gare de Grandson s'était accompagnée de la mise en place d'une ligne de CarPostal entre Yverdon et Gorgier (NE), via plusieurs villages de la rive nord du lac de Neuchâtel. Le retour de trains fréquents met-il du coup cette ligne qui attire 1000 voyageurs par jour en danger? «On a tout intérêt à ce qu'elle subsiste, car

elle permet de desservir d'autres lieux de Grandson - par exemple Les Tuileries et Le Repuis - que la seule gare, relève le syndic, François Payot. Et puis, d'un point de vue des transports scolaires, le RER n'amène rien.» L'édile peut être rassuré: la ligne 630 ne disparaîtra pas. Déjà parce qu'elle a fait ses preuves, mais aussi parce qu'elle permet une correspondance avec les

ICN en gare d'Yverdon, contrairement aux deux Regio. Ces derniers (soit le S1, dont le terminus est Lausanne, et le S5, à destination de Palézieux) sont programmés aux 23 et 52 pour des arrivées à Lausanne aux 05 et 27. Dans le sens inverse, le S1 repart du chef-lieu aux 55 et le S5 aux 30 (arrivées respectives à Grandson aux 36 et 05).

Le festival Chenevières-sur-Scène fête ses 15 ans

Après Ferrat l'an dernier, c'est au tour de Bernard Dimey, auteur de textes pour Montand, Aznavour ou encore Greco, d'être à l'honneur du petit festival de Vallamand

Le cadre est à couper le souffle. Au milieu des vignobles du Vully, sur la terrasse des Chenevières, on peut contempler le bleu intense du lac de Morat, qui tranche majestueusement avec le vert vif des forêts et des champs alentour. C'est là que, pour la 15e année consécutive, du 23 juillet au 23 août, le festival Chenevières-sur-Scène revient pour 17 représentations. Une édition anniversaire qui promet d'être riche en couleurs.

Après avoir fait revivre Sacha Guitry, Brel ou encore Jean Ferrat, Jean-Claude Hurni, artiste vigneron à la tête du festival, a décidé de miser sur un artiste plus intimiste mais tout aussi talentueux, Bernard Dimey. Si cet auteur très prolifique n'aurait pas été sous les feux de la rampe, il n'en reste pas moins qu'il a composé de nombreux textes pour Aznavour, Reggiani, Montand ou encore Greco. «J'aime rendre hommage à des gens qui en valent la peine, lui en fait partie», indique Jean-Claude Hurni. Avant

d'ajouter: «Notre objectif reste de proposer un spectacle de qualité, sans démagogie aucune.» Ce sont pas loin d'une vingtaine de textes signés Dimey qui seront déclamés à chaque représentation par le vigneron à la voix de baryton. Il sera accompagné par Christine Slongo au piano et Christel Sautaux à l'accordéon.

A l'occasion des 15 ans de la manifestation, une brochure retraçant l'histoire de Chenevières-sur-Scène, avec des anecdotes et des histoires de coulisses, sera éditée et vendue en marge des représentations au prix de 15 francs.

Si cette nouvelle édition débute officiellement le 23 juillet, le trio helvético-brésilien Donaflor aura pour tâche d'ouvrir les festivités ce vendredi déjà. Cette formation atypique, avec Anne-Florence Schneider au micro, Claude Schneider à la guitare et Dudu Penz à la contrebasse, interprétera son répertoire métissé oscillant entre bossa-nova, jazz, samba et musique afro-cubaine. Le chanteur suisse Guy Sansonnens se produira sur la scène de Vallamand le vendredi suivant, le 10 juillet. **F.GN**

Chenevières-sur-Scène

Du 23 juillet au 23 août à Vallamand. Entre 20 et 35 francs. Réservations et infos sur www.chenevieres.ch

Le Castrum d'Yverdon est à découvrir en 3D

La fortification peut désormais se visiter sur tablette numérique grâce à la réalité augmentée

Difficile aujourd'hui d'appréhender ce qu'était le Castrum d'Yverdon. Cette fortification érigée en 325 de notre ère avait beau s'étendre sur 22 600 m², quelques dizaines de mètres au sud du centre-ville actuel, il n'en reste plus rien en surface. Mais son intérêt et sa richesse historique - c'était le troisième de Suisse par ordre d'importance - méritaient sans aucun doute davantage que les panneaux d'information et les marquages au sol qui en laissent deviner les contours. C'est désormais chose faite grâce à la Société du Castrum romain d'Yverdon, qui a fait réaliser une application pour tablettes numériques et téléphones intelligents, basée sur la réalité augmentée.

«En touchant aux nouvelles technologies, on s'adresse donc aussi à la jeunesse. Mais notre balade virtuelle en 3D n'est ni trop infantilisante ni conçue pour des spécialistes avisés», relève François Menna, président de la société. Si

les informations intégrées par le développeur dans la partie audio-guide de l'application et le scénario de la visite ont été rassemblés et mis en forme par le chef de projet Robert Michel, c'est au professeur de la Haute Ecole de gestion Arc de Neuchâtel Francesco Termine qu'a été confiée la réalisation de cette application. Via son entreprise, il a déjà développé, sous l'enseigne Storiabox, des applications pour découvrir divers lieux du patrimoine de l'arc jurassien. A commencer par la Villa romaine d'Orbe et le centre d'Yverdon.

En une heure et onze chapitres, les visiteurs suivent deux curistes, Jules et Julie, dans leur découverte du Castrum. Grâce au GPS, la boussole et l'accéléromètre intégrés dans une tablette ou un smartphone, le visiteur est localisé sur le site. Il n'a alors plus qu'à bouger son appareil à droite, à gauche, en haut ou en bas pour voir s'afficher sur son écran les reconstitutions des monuments et bâtiments. **F.R.A.**

Application Storiabox sur App Store et Google Play et via le site castrum-yverdon.ch/?page_id=49

Vallorbe

Oui à une étude de la circulation

Le Conseil communal a largement accepté lundi le postulat de Yann Jaillet demandant une «étude sur la circulation à la rue de l'Orbe et ses rues adjacentes et les mesures à prendre pour y sécuriser le parcours piétonnier». Dans ce secteur de Vallorbe, qui s'est développée ces dernières années, la circulation a augmenté. Les véhicules empruntent cette route parfois étroite et dépourvue de trottoirs, ce qui met en danger les enfants se rendant à l'école. Le texte demande que la Municipalité analyse la situation dans un délai de six mois. **C.DU.**

L'esprit de Maffli est dans le préau



Le préau de la place du Marché de Payerme expose des fresques colorées et abstraites réalisées par des écoliers de 5 à 10 ans. Ces œuvres ont été inspirées par le peintre centenaire Walter Maffli, qui expose actuellement à l'abbatiale. Les enfants ont visité l'expo et s'en sont inspirés pour leurs toiles. Le résultat est aussi joyeux qu'étonnant. **C.A.**

Valbroye

Traversée des villages améliorée

Appelée à devenir encore plus problématique dans les dix ans à venir avec la croissance démographique, la traversée des villages de Granges et de Granges-près-Marnand (commune de Valbroye) fera l'objet de plusieurs améliorations. Cette route voit passer 5000 véhicules par jour, dont 300 poids lourds. Un premier secteur d'aménagements est prévu près de la gare avec des modifications de la chaussée et la création de différents trottoirs, dont un partiellement cyclable. Ce projet est soumis à l'enquête publique jusqu'à la fin du mois. **C.A.**

Grandson

La police recherche **Diego Cruz, un homme de 18 ans souffrant d'autisme qui a quitté son centre de formation à Grandson à 15 h vendredi pour aller à Genève. Il n'a pas été revu depuis. De type sud-américain, il mesure 1,70 m, a des cheveux et des yeux bruns et porte peut-être des lunettes. Il était vêtu d'une chemise bleue, d'un T-shirt gris avec des palmiers, d'un jean et de chaussures jaunâtres. Les témoins peuvent joindre la police au 022 427 75 10. C.DU.**

Vallorbe

Des bénéfiques pour la Commune

Les comptes 2014 de Vallorbe, acceptés à l'unanimité lundi par le Conseil communal, affichent un excédent de recettes après amortissements et dotations aux provisions de 43 933 fr. 59 sur un revenu total de 19 592 163 fr. 07. La Commission des finances, chargée d'étudier les comptes de l'année écoulée, a profité de son rapport pour saluer «l'excellent exercice 2014, qui fait ressortir une marge brute de 21,07%», soit une «marge brute supérieure à 4 millions de francs, une première historique» pour la Commune. **C.DU.**

